

LES ESPACES PRODUCTIFS

Thème 1 - Mémo 2/7

Géographie - Brevet des Collèges 2025

I. ESPACES PRODUCTIFS ET MONDIALISATION

- Désindustrialisation et tertiarisation de l'économie
- Métropolisation de l'industrie et des services
- Spécialisation des espaces agricoles

II. NOUVEAUX FACTEURS DE LOCALISATION

- Accès aux infrastructures de transport :
 - autoroutes
 - aéroports
 - réseau ferroviaire
 - fleuves
 - zones industrialo-portuaires (ZIP)
- Proximité des centres de recherche et des universités
- Accès à une main-d'œuvre qualifiée

III. UNE RECOMPOSITION DES ESPACES PRODUCTIFS

- Reconversion des anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est
- Forte attractivité des régions du Sud et de l'Ouest :
 - hautes technologies
 - tourisme
- Spécialisation et intégration à la mondialisation de certaines régions agricoles :
 - Bassin parisien
 - grands vignobles

IV. RÔLE DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Acteurs privés :

- Les entreprises :
 - délocalisent
 - produisent à l'étranger
 - importent et exportent
 - innover

Acteurs publics :

- L'État et les collectivités territoriales :
 - aménagent les territoires
 - encouragent l'innovation
 - n'empêchent pas la désindustrialisation ni les délocalisations

- L'Union européenne :
- soutient certains secteurs, notamment l'agriculture
- aménage le territoire via le FEDER

V. VOCABULAIRE (DÉFINITIONS COMPLÈTES)

Développement durable :

Mode de développement visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Espace tertiaire :

Espace regroupant des activités de services (commerces, administrations, transports, banques, etc.).

FEDER (Fonds européen de développement régional) :

Organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire les écarts de développement entre les régions de l'Union européenne, en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres.

Haute technologie :

Industries de pointe dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatial et des biotechnologies.

Métropolisation :

Concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Technopôle :

Pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie, etc.).

Tourisme de masse :

Forme de tourisme concernant un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Zone industrialo-portuaire (ZIP) :

Site regroupant un port, des usines et des raffineries (exemples : Le Havre, Marseille, Dunkerque).

VI. LE RÉSUMÉ

Les espaces productifs en France ont connu d'importantes évolutions depuis les années 1980. Ces transformations s'expliquent par l'histoire du territoire, ses spécificités géographiques et surtout par la mondialisation.

1. Les zones industrielles traditionnelles :

La France s'est longtemps appuyée sur de grandes régions industrielles telles que la région Rhône-Alpes, l'Alsace, la région parisienne et les régions minières du Nord et de l'Est. Avec la mondialisation, la désindustrialisation et l'évolution des modes de production, ces régions ont vu leur importance relative diminuer.

2. Les pôles de haute technologie :

À partir des années 1980, la France a encouragé le développement de pôles de haute technologie, notamment dans l'aéronautique, la Défense et l'aérospatiale (Île-de-France, Sud-Ouest), les technologies de l'information, les biotechnologies et les énergies renouvelables. Les régions Île-de-France, PACA et Rhône-Alpes se distinguent particulièrement dans ces secteurs.

3. Les zones agricoles :

L'agriculture reste un secteur essentiel mais en crise. On observe une concentration des exploitations agricoles :

- Bretagne : élevage porcin et avicole
- Sud-Ouest : viticulture, céréales et élevage bovin
- Région Centre : grandes cultures céréalières

Certaines cultures spécialisées demeurent majeures, notamment la viticulture (Champagne, Bourgogne, Languedoc, Cognac).

4. Les clusters urbains :

Les grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse) sont devenues des centres majeurs de l'activité économique. Elles attirent entreprises et investissements, favorisant l'innovation et la compétitivité. Le quartier d'affaires de La Défense à Paris est classé parmi les lieux les plus attractifs au monde pour les entreprises.

5. Les zones rurales en reconversion :

Certaines zones rurales sont en déclin et confrontées à une désertification démographique. Des stratégies de reconversion sont mises en place, notamment par le développement du tourisme vert et des énergies renouvelables.

6. Les zones logistiques et de transport :

L'augmentation des échanges commerciaux et du commerce en ligne a renforcé le rôle des infrastructures logistiques. Des régions comme l'Île-de-France (marché de Rungis, aéroports), le Nord-Pas-de-Calais (ports de la Manche, tunnel sous la Manche) et la région Rhône-Alpes (carrefour européen) sont devenues des pôles logistiques majeurs.